

Destruction d'EdF

Nos politiques l'organisent depuis plus de 15 ans au profit d'entités privées.

Nos factures d'électricité augmentent sans arrêt

Nous payons toujours plus pour alimenter les marchés financiers à nos dépens ainsi que les taxes importantes prélevées par l'État.

Ce tract analyse tous les dispositifs successifs ARENH, VNU et PPE3 mis en place pour détruire ce qui avait été élaboré par le CNR (Conseil National de la Résistance fondé le 27/05/1943), au lendemain de la guerre, pour reconstruire la France.

L'économie c'est de l'énergie transformée. Sans une énergie pas chère, il n'y a pas d'économie. La classe politique a voulu l'oublier.

Ces dispositifs ont été délibérément complexifiés et opacifiés ! Et qui ne comprend rien valide, un constat amer que nous faisons.

Nous comptons sur vous pour diffuser l'information.



Interview de Philippe WAX par LDM TV le
03/10/2026 à la Rotonde à Aix-en-Provence
pour le décryptage des différents dispositifs
ARENH, VNU et PPE3.

[https://nopassaix-paca.org/vid%C3%A9os/LDM%20TV%20\(4%20%C3%A0%2041'\)_03-10-2026.mp4](https://nopassaix-paca.org/vid%C3%A9os/LDM%20TV%20(4%20%C3%A0%2041')_03-10-2026.mp4)

Pour la suite ① → ARENH

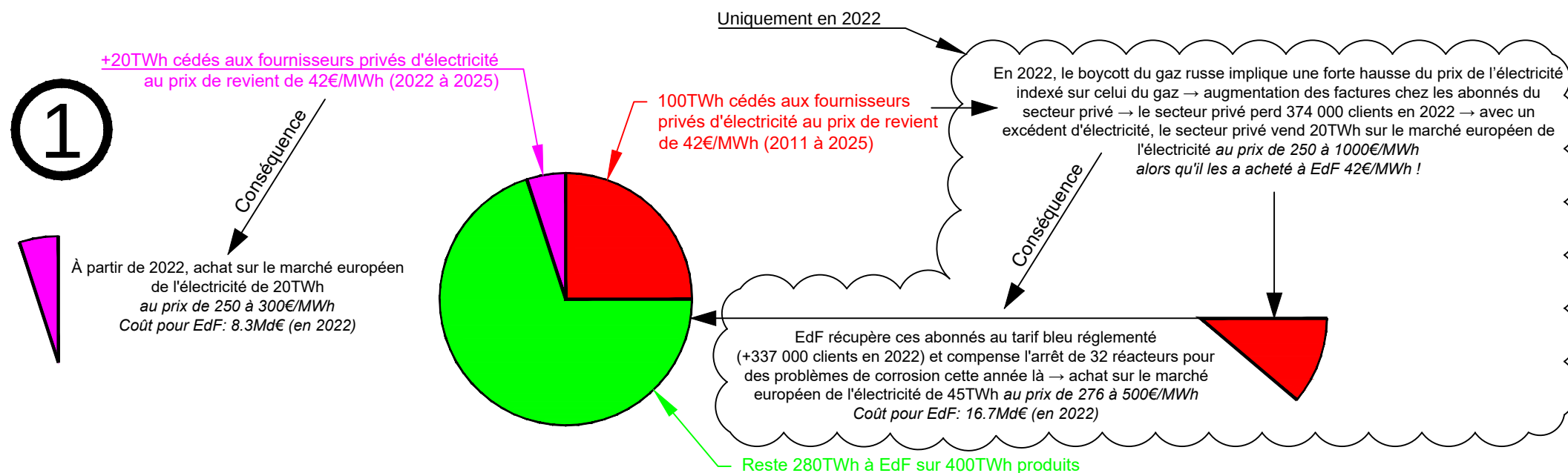
② → VNU

③ → PPE3

Graphique simplifié du dispositif ARENH (Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique) de 2011 à 2025:

Création d'une fausse concurrence sur le marché français de l'électricité pour favoriser le secteur privé en cédant une partie de la production d'EdF à prix de revient.

Conséquence: EdF perd de l'argent, le contribuable paye !



Graphiques simplifiés du dispositif VNU (Versement Nucléaire Universel) à partir de 2026:

Remplacement du dispositif ARENH par un système de taxation lié aux prix spot établis sur le marché de l'électricité par les bourses le jour J pour le lendemain.

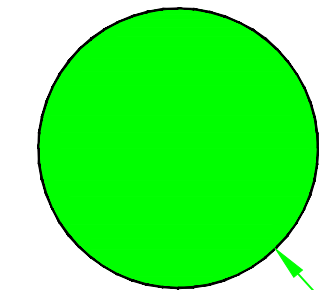
Conséquence: EdF perd encore plus d'argent, le contribuable paye toujours plus !

Nous ne raisonnons plus en quantité d'électricité mais en "prix spot".

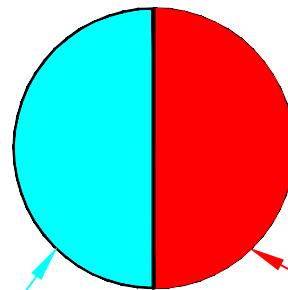
Prix spot du MWh 1ère tranche:
Prix spot < 78€

Prix spot du MWh 2nde tranche:
78€ < Prix spot < 110€

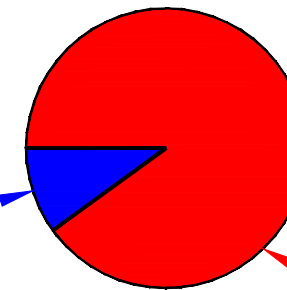
Prix spot du MWh 3ème tranche:
Prix spot > 110€



100% pour EdF



Reste 50% pour EdF



Reste 10%
pour EdF

50% de taxes pour l'Etat → une partie
serait redistribuée aux clients alors
qu'EdF prévoit une augmentation de
2.5% à partir du 01-08-2026 !

90% de taxes pour l'Etat → une partie
serait redistribuée aux clients alors
qu'EdF prévoit une augmentation de
2.5% à partir du 01-08-2026 !

2

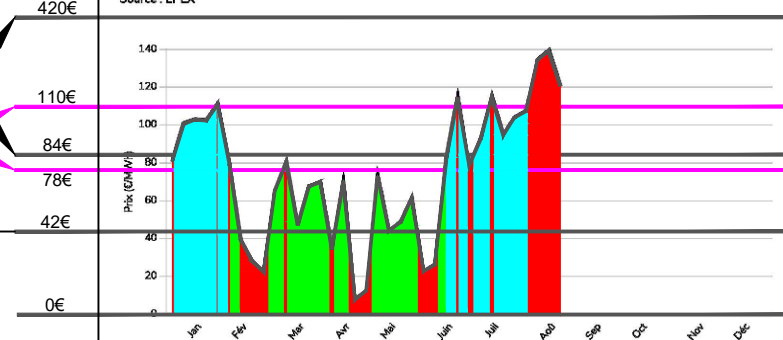
Seuils de perte pour EdF

Seuils fixés par le VNU

Prix de revient EdF

Évolution du prix spot de l'électricité en France

Source : EPEX



Dernière mise à jour le : 22 septembre 2026 à 08:20

Légende:



EdF perd de l'argent car le tarif est sous le prix de revient de 42€:

- le prix spot est fixé sous les 42€

- le prix spot est taxé à 50% → exemple: 78€ taxés à 50%, reste 39€ → sous le prix de revient (la limite est 84€)

- le prix spot est taxé à 90% → exemple: 110€ taxés à 90%, reste 11€ → sous le prix de revient (la limite est 420€)



EdF peut vendre son électricité sans être taxée



EdF peut vendre son électricité avec une taxe de 50%



EdF peut vendre son électricité avec une taxe de 90%

Le tableau sera mis à jour quand l'année 2026 sera écoulée

Source: <https://analysesetdonnees.rte-france.com/prix/evolution-prix>



NB: les 2 seuils 78 et 110€ sont fixés par l'État
et peuvent évoluer

Commentaire:

Dans cette analyse de l'année 2026 qui n'est pas terminée, un constat : EdF perd de l'argent dans 32% des prix spot du marché. Il faut attendre le bilan de l'année 2026 pour évaluer le point d'équilibre, à savoir le pourcentage de bénéfice nécessaire pour renflouer les pertes. D'ores et déjà, nous pouvons prétendre que les pertes dues au VNU seront supérieures à celles de l'ARENH. Au lieu de privilégier les fournisseurs privés en leur fournissant 1/4 de la production d'EdF à prix dérisoire, cette fois-ci, le VNU alimente les marchés boursiers spéculatifs (les prix spot étant différents dans chaque pays d'Europe, les financiers peuvent acheter pas cher en France et revendre plus cher dans un autre pays, sachant qu'en France, les prix spot sont globalement les moins chers) et en plus, l'État prélève des taxes confiscatoires à EdF (rappel : EdF a été fondée par le CNR au lendemain de la guerre dans l'intérêt de remonter le pays pour développer l'économie avec une énergie bon marché). Plusieurs générations de citoyens ont contribué par leur impôt au développement de cette entreprise nationale qui nous appartient et qui est notre bien commun. Nous devons absolument nous opposer à son démantèlement programmé qui la livre aux marchés financiers spéculatifs. Le fleuron technologique qu'elle était doit retrouver ses capacités financières qui lui permettront de se projeter dans le futur. Dès à présent, des solutions techniques devraient être envisagées pour remplacer les réacteurs nucléaires vieillissants.

Rappel:

Le VNU qui repose sur un système de taxation d'EdF est censé permettre de reverser aux clients une compensation financière en cas de hausse exceptionnelle des prix de l'électricité. Lorsqu'il est activé, cette compensation devrait être visible sur la facture client. De fait, tout cela, c'est de l'enfumage marketing pour faire accepter le dispositif. En réalité, EdF a déjà annoncé une augmentation des prix de 2.5% à partir du 01/08/2026. En définitive, le VNU sert à financer la PPE3 donc les fournisseurs privés d'électricité.

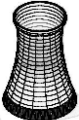
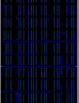
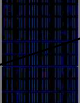
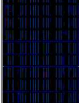
Remarques:

- elle nous est vendue sous couvert de bonnes intentions. Pourtant, c'est une erreur de marketing grotesque puisque la production d'électricité en France est déjà décarbonée, les réacteurs nucléaires n'utilisant en aucun cas d'énergie fossile sauf quelques centrales d'appoint à gaz et au charbon. L'accent aurait dû être mis sur les transports et le chauffage des bâtiments.
- le décret n°2026-76 relatif à la PPE3 a été promulgué par le 1er ministre S. Lecornu le 12/02/2026 sans débat parlementaire.

Conséquences:

- les coûts directs du soutien aux renouvelables intermittents sont estimés à 200Md€ d'ici 2060 dont près de 100Md€ relevant de la PPE3 exclusivement. Le soutien aux investissements des fournisseurs privés d'électricité est colossal. Le dispositif ARENH est supprimé mais on continue à les soutenir par la PPE3. Et le VNU sert aussi à financer la PPE3.
- les coûts indirects liés à la modernisation et l'adaptation du réseau électrique sont estimés à 200Md€ d'ici 2040 par RTE et Enedis. Il faut y ajouter les pertes d'EdF dues à l'effacement de son parc nucléaire qui réduit son chiffre d'affaires et augmente le coût de la maintenance des réacteurs. Les pertes représentent plusieurs Md€ (tout cela pour des capacités supplémentaires de production d'électricité dont le pays n'a nul besoin). Rappelons que les fournisseurs privés d'électricité ne participent pas au paiement des infrastructures d'EdF, de RTE et d'Enedis, c'est le contribuable qui paie !



Commentaires	Type d'énergie	2023	2030	2035
Modulation de puissance imposée à EdF car les énergies intermittentes sont prioritaires sur le réseau (400TWh pourraient être produits avec 56 réacteurs) Durée de vie: 60 ans	Production nucléaire	 56 réacteurs 320.4 TWh	 57 réacteurs 380 TWh (Cible 420TWh)	 57 réacteurs 380 TWh (Cible 420TWh)
Durée de vie: 25 ans	Photovoltaïque	 19.3 GW 22.7 TWh	 48 GW 59 TWh	 55-80 GW 67-98 TWh
Durée de vie: 15 ans	Éolien terrestre	 21.9 GW 48.7 TWh	 31 GW 68 TWh	 35-40 GW 80-91 TWh
Durée de vie: 15 ans	Éolien en mer	 0.84 GW 1.9 TWh	 3.6 GW 14 TWh	 15 GW 59 TWh
	Hydro-électricité	 25.9 GW 54.2 TWh	 26.3 GW 54 TWh	 28.7 GW 54 TWh

Le saviez-vous ?

Depuis 2024, l'excès d'énergie intermitente est prioritaire sur l'énergie nucléaire donc EdF doit moduler ses réacteurs, les ralentir ou les arrêter surtout lors des pics de production solaire en milieu de journée. Le fonctionnement du réacteur est perturbé puisque même à l'arrêt, il faut continuer à le refroidir du fait de son inertie thermique. Ceci a 2 conséquences :

- économique car EdF dépense de l'énergie pour assurer la sécurité de ses réacteurs, le manque à gagner qui représente une somme à plusieurs Md€.
- technique car une fragilisation des réacteurs est constatée suivant le rapport d'EdF du 16/02/2026 "Étude sur la Modulation" (https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2026-02/2026_02_16_ETUDE_MODULATION.pdf).

Le rendement d'une centrale nucléaire était de 30%, par cette mesure, il baisse de manière significative.

Calcul utile pour comprendre la surface qui sera nécessaire pour implanter les panneaux solaires:

2030 → + 28.7GW (48 - 19.3) = 28.7 x 10⁹ W
Les panneaux actuels double-face ont une capacité de production de 600W pour 2m²
28.7 x 10⁹ / 600 = 47 833 333 panneaux
Surface panneaux = 47 833 333 x 2 = 95 666 667 m² = 95.7 km²
Surface champs de panneaux = Surface panneaux x 2.5 = 95.7 x 2.5 = 239.25 km²

2035 → 2030 x 2 = 240 x 2 = 480 km²

Par comparaison la surface de Paris est de 105.4 km².

Il est clair que les paysages de la France changeront de manière significative.

Source: <https://www.economie.gouv.fr/files/files/2026/ppe3.pdf>